

Compte rendu
du Conseil d'administration
du jeudi 31 mai 2018

Liste des présents:

MEMBRES :

Monsieur Christophe BOUCHARD, président de la fondation
Monsieur Pierre COLLIOT, conseiller culturel
Monsieur Bruno VALERY, coordonnateur de l'AEFE en Asie
Monsieur Philippe EXELMANS, directeur général de la fondation
Madame Hélène AUBLÉ secrétaire général de la fondation
Monsieur Nicolas DI COSTANZO, représentant des parents d'élèves
Monsieur Pierre-François VILQUIN, représentant des parents d'élèves
Monsieur Armel CAHIERRE, président de la CCIFJ
Monsieur Farid EL KHALKI, représentant des personnels

AUDITEUR :

Monsieur Masato TANI

INVITÉS :

Monsieur Thierry CONSIGNY, conseiller consulaire
Madame Evelyne DAVENET—INUZUKA, conseillère consulaire
Madame Patricia REYNAUD, directrice du secondaire, experte
Monsieur Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire, expert
Monsieur François GAGNAIRE, représentant des personnels
Madame Yukie KADOTANI, interprète

Liste des absents :

Monsieur Laurent PIC, ambassadeur (procuration à M. Colliot)
Madame Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe (procuration à M. Colliot)
Monsieur Corentin FAICHE, consul (procuration à M. Exelmans)
Monsieur Réginald CAEL, auditeur
Madame Anne GONON, conseillère consulaire
Monsieur David-Antoine MALINAS, attaché de coopération universitaire

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu précédent du 8 février 2018
2. Changement d'administrateurs et de conseillers
3. Point d'information sur les effectifs
4. Point d'information sur le projet immobilier
5. Compte financier de l'exercice 2017
6. Recettes de la fête de l'école
7. Questions diverses

Le quorum étant atteint le Président ouvre le Conseil d'Administration.

Adoption de l'ordre du jour :

VOTE : Contre : 0 Abstention: 0 Pour : 12/12

1. Adoption du compte-rendu précédent du 8 février 2018

Le compte rendu précédent intègre des modifications apportées par les représentants des parents.

VOTE : Contre : 0 Abstention: 0 Pour : 12/12

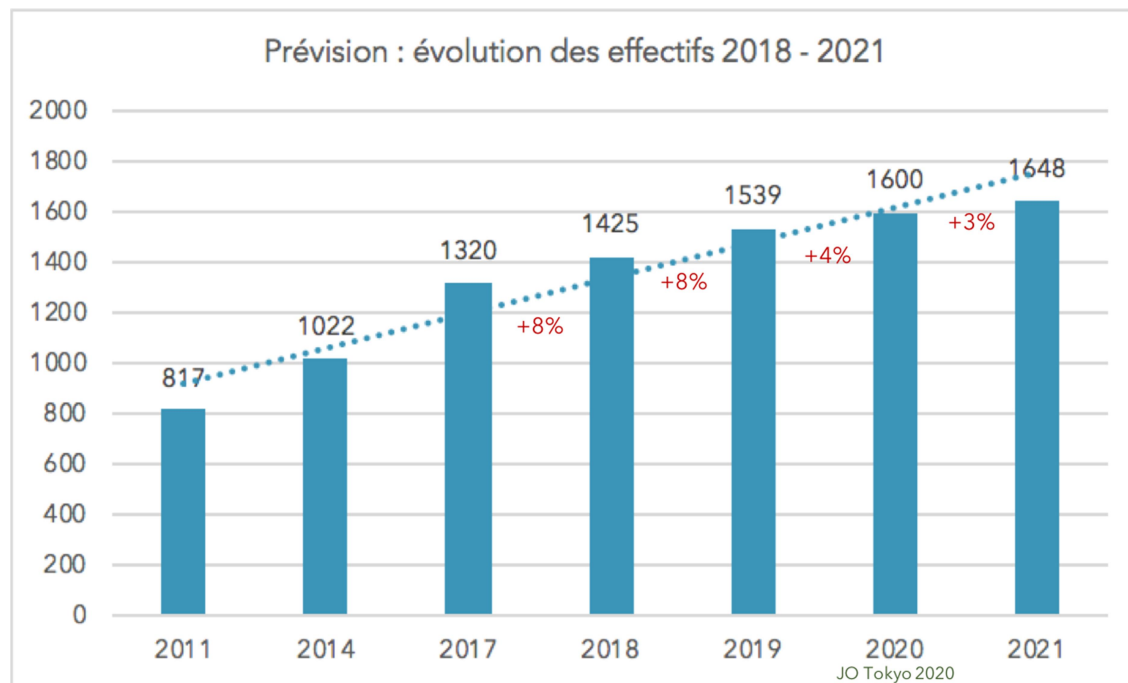
2. Changement d'administrateurs et de conseillers

M. Armel CAHIERRE, nouveau président de la CCI, prend fonction d'administrateur de la fondation ce jour et de Conseiller de l'Assemblée des conseillers (Février 2019) en lieu et place de M. DELMAS.

M. FAICH et M. CAEL seront remplacés après le 31 août 2018.

3. Point d'information sur les effectifs

Depuis 2011 les effectifs croissent de 8% par an. Cette année nous aurons sans doute 10% d'augmentation (280 arrivées - 146 départs = 134 élèves en plus) . Avec une prévision de croissance de 8%, 4%, 3% les années suivantes, nous arriverons à 1648 élèves en septembre 2021.



Demande faite d'augmentation des effectifs auprès du TMG pour un passage de 1170 à 1395. Visite du TMG pour vérification fin juin.

Interruption du CA par des personnels du LFI Tokyo. Lecture d'une "Déclaration liminaire des personnels du LFI Tokyo" (document en annexe).

Après avoir remis au Président du CA cette déclaration accompagnée de 121 signatures de soutien, les représentants des personnels (élu et invité) démissionnent du CA et quittent la salle avec les personnels.

4. Point d'information sur le projet immobilier.

Devant l'impossibilité d'utilisation de l'école numéro 6 comme annexe, la demande de location a été retirée. Une commission de la Mairie doit statuer sur l'utilisation des deux espaces scolaires vacants actuellement dans l'arrondissement de Kita-ku. Elle devrait statuer pour la conservation en usage scolaire de l'école numéro 6. Entre-temps le lycée aménage des espaces pour recevoir les élèves :

2018 : salle A207 pour le CE2 supplémentaire + salle B310 au secondaire

2019 : salle A301 pour le nouveau CM1 (salle de techno en B203)

2020 : salle A302 pour le nouveau CM2

Nous limitons les créations de classes supplémentaires au secondaire en attendant la cohorte de 5 classes de 6ème en septembre 2021.

M. Consigny : voir du côté de Tokyo Gas pour un plan B

M. Cahierre : demande à examiner une autre solution.

5. Compte financier de l'exercice 2017

cf. rapport de gestion

Vote d'approbation du Compte Financier 2017 : unanimité

6. Recettes de la fête de l'école

Les recettes de la fête de l'école seront intégrées par ordre de recette "dans le chapitre "autres recettes" ligne "recette Bunkasai - fête de LFI Tokyo" du budget Takinogawa pour rembourser les dépenses engagées. Le résultat sera conservé en attendant d'en décider la destination.

7. Questions diverses

➤ Questions des personnels

1. Pourrions nous connaître le coût des travaux de la forêt de bambous et sa justification.

Il s'agit de travaux de correction en raison d'une malfaçon. Les bambous ont des racines très dures et qui grandissent vite. Celles-ci ont percé la bâche de coffrage originale des bambous.

Il y avait un danger de prolifération jusqu'au béton du mur du bâtiment B.

Nous avons porté réclamation auprès de la société shimizu corp à la rentrée 2017. Les travaux de correction (changement de la bâche de coffrage) devaient avoir lieu en février 2018 mais pour ne pas perdre les bambous, le jardinier de la société shimizu a jugé préférable de faire les travaux pendant les vacances de printemps.

Comme il s'agit d'un défaut de la part de la société Shimizu, l'intervention a été faite gratuitement.

2. Pourrions nous connaître:

Le coût des dépenses supplémentaires pour 2017/2018 au service comptabilité/RH ?

- logiciel de comptabilité française AGE : licences supplémentaires pour permettre à l'équipe comptable de travailler (3200 euros) + formations (2400 euros)
- Rapport fiscal de la T.V.A. de l'agence Saito (300 000 yens)
- Rectification des erreurs d'imposition sur l'année 2016-2017 (500 000 yens)
- Installation du logiciel de salaire Leyser (486 000 yens)
- Enquête bonus (250 000 yens)

- *Le coût de la mission d'appui de Madame Jancourt est conforme aux grilles du LFI Tokyo (et non à son coût de consultant privé où le prix aurait été le double voir le triple...) :*
- *Le coût du recrutement d'une personne pour aider la secrétaire RH : vacation : 154 000 yens*
- *Le coût annuel pour le poste RSRH et du poste de comptable: validé en CRH et au CA du budget en février 2018 : rémunération conforme aux grilles salariales du LFI Tokyo (environ 5 millions pour le comptable et 6 millions pour le RSRH)*

3. Pourriez vous nous indiquer le nombre d'heure supplémentaires effectuées par les employés des services RH et compta pour l'année en cours et pour l'année dernière.

- *RH 2016-2017 : 130 h - RH 2017-2018 : 258 h*
- *Comptabilité 2016-2017 : 190 h - Comptabilité 2017-2018 : 427 h*

Raisons de cette augmentation conjoncturelle :

- *Augmentation des effectifs et des activités depuis plusieurs années.*
- *+ 3 nouveaux personnels (DAF + RH + assistante comptable)*

Le nombre d'heures supplémentaires est un indicateur intéressant de l'activité d'un service et, conformément aux directives de l'AEFE, l'existence d'un nombre d'HS trop important est le signe d'un problème d'emploi.

Ce problème sera donc résolu dès l'arrivée du nouveau comptable à la rentrée prochaine, suite à la validation de son recrutement au CA de février 2018.

Par ailleurs, la création d'un poste de DRH a été actée en décembre 2016 lors de la COS, son recrutement a été effectué en 2018 pour une arrivée du Responsable du service des Ressources humaines le 28 mai 2018 : nécessité de professionnaliser la fonction RH en renforçant le pôle de gestion des ressources humaines (augmentation constante des effectifs des personnels et complexification de la gestion RH, absence d'outil de gestion RH...)

La mission d'appui effectuée par Mme Jancourt a permis de valider les constats effectués par la DAF dans le fonctionnement du service de la comptabilité et des process existants, la priorité étant le renforcement de l'équipe et la mise en place d'un contrôle interne comptable, dans le cadre de la Maîtrise des risques financiers et comptables (MRFC / ODICE).

Autodiagnostic ODICE : nécessité de modifier les circuits financiers, d'instaurer des contrôles croisés et de réaliser un organigramme fonctionnel adapté aux besoins de l'établissement.

4. Qu'est-ce que le LFIT compte faire pour accueillir les élèves français ou francophones qui sont actuellement sur liste d'attente ? Le lycée a pourtant été conçu avec une capacité de 1500 élèves. Le chef d'établissement s'était engagé à permettre la conversion des appartements de fonction en salles de classes, conformément à leur conception d'origine, si nécessaire. N'est-ce pas là une solution plus raisonnable et plus urgente, plutôt que de nous engager sur un achat de bâtiment très coûteux, alors que nous n'avons pas, dans un pays à risques, de réelle visibilité sur la montée des effectifs dans la durée ?

Des espaces sont aménagés pour accueillir les élèves supplémentaires (Cf. point 4). Les travaux d'aménagement minimum permettront d'absorber la montée d'effectifs sur Takenogawa. Le LFI Tokyo a été conçu pour accueillir 1250 élèves.

Le chef d'établissement a dit que tous les espaces non pédagogiques de l'établissement qui pourraient être transformés en espace pédagogiques si nécessaire - et y compris les appartements de fonction - le seront le cas échéant.

La prévision de poursuite de l'augmentation des effectifs (montées de cohortes notamment) est corrélée par l'augmentation de la communauté française au Japon, l'augmentation du nombre de mariages franco-japonais et l'augmentation de cette population dans les effectifs de l'établissement. Par ailleurs la conjoncture économique avec les accords JEFTA est aussi un bon augure. Le Japon est le 2e partenaire commercial de la France en Asie et le 1er investisseur asiatique en France.

La COS de juillet 2017 et la visite du service immobilier de l'AEFE vont dans ce sens.

L'opportunité d'avoir une école primaire disponible à juste à côté est une chance inespérée pour la communauté scolaire de Tokyo qu'il convient de ne pas laisser passer.

5. L'organisation de l'AP au LFI Tokyo n'est pas celle en place dans les autres établissements. Pouvez vous nous indiquer le nombre d'heures d'AP (et son coût) hors heures de classes mis en place dans notre établissement ?

Chaque établissement organise l'AP en fonction de ses spécificités. Au LFI Tokyo cela se discute au Conseil pédagogique qui a opté pour l'organisation suivante.

Organisation en France : **Enseignements au collège**

Organisation des enseignements : modification

NOR : MENE1717553A

arrêté du 16-6-2017 - J.O. du 18-6-2017

MEN - DGESCO A1-2

Article 4 - L'article 6 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 6 - Outre la dotation horaire correspondant aux enseignements obligatoires, une dotation horaire, sur la base de trois heures par semaine et par division, est mise à la disposition des établissements qui en arrêtent l'emploi conformément à l'article D. 332-5 du code de l'éducation et dans les conditions prévues aux II et III de l'article D. 332-4.

« Cette dotation horaire attribuée à l'établissement lui permet de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants. En outre, elle peut être utilisée pour proposer un ou plusieurs enseignements facultatifs. »

Niveau	Textes officiels	Nb. Classes	Nb. élèves	AP	Nb. h niveau	Total niveau
6ème	3h AP interne / élève	4	80	1h français dédoublée	4	10
				1h mathématiques interne	0	
				1h externalisée 4 enseignants et 2 intervenants (Oral et FLE). Barrette 4 classes	6	

5ème	2h AP interne / élève	3	88	1h HG dédoublée	3	11
				1h externalisée 5 enseignants et 3 intervenants (Oral, FLE et Santé). Barrette 3 classes	8	
4ème	2h AP interne / élève	3	76	1h anglais interne	0	7
				1h externalisée 4 enseignants et 3 intervenants (Oral, FLE et Santé). Barrette 3 classes	7	
3ème	2h AP interne / élève	3	83	1h sciences interne	0	7
				1h externalisée 4 enseignants et 3 intervenants (Oral, FLE et Santé). Barrette 3 classes	7	
				2.7h par classe		35h
2nde	2H / élève	3	72	2h externalisée 4 enseignants / heure	8h	8h
1ère	2h / élève	4	72	6 enseignants	8h	8h
Tales	2h/élève	3	47	6 enseignants	6h	6h
				2.2h par classe		22h

➤ Questions des parents d'élèves

1. Lors de la Commission des bourses du 20 Mars 2018, nous avons appris que des élèves de nationalité française avaient été refusés faute de place. Serait-il possible de nous préciser l'ampleur de ce problème de capacité ?

Nombre d'élèves refusés pour faute de place à ce jour ?

Nombre d'élèves en liste d'attente ?

Liste des classes concernées par ce manque de place ?

Estimation du nombre d'élèves qui ne pourront pas être acceptés à la rentrée prochaine ?

À l'issue de la deuxième commission (hier) :

- 3 enfants français en liste d'attente en MS (aucun boursier)
- 17 enfants en liste d'attente au total (Primaire : 9 MS, 1 GS, 7 CP)
- Plus de place en 5ème, 4ème et 3ème.

Estimation impossible en raison des désistements et nouvelles demandes possibles d'ici septembre 2018.

2. Au jour d'aujourd'hui, le projet de l'école numéro 6 ne semble pas se concrétiser pour Septembre. Quelles sont les mesures concrètes envisagées afin que le LFIT puisse assurer sa mission de service

public et accueillir tous les élèves Français à échéance de Septembre ? Et continuer à offrir toutes les possibilités aux élèves de nationalité étrangère de pouvoir étudier au sein du Lycée ?

Des aménagements sont-ils prévus ?

Cf. (point 4)

Quels sont les coûts associés ?

Salle A207 CE2 800.000 yens pour le mobilier

Salle B310 500.000 mobilier et 2 x 400.000 pour les préfabriqués.

Possibilité d'aménagement de la C106 ?

- *rationalisation des espaces existants*
- *préfabriqués (réserves et salle polyvalente : étude de faisabilité en cours)*

3. Pouvez-vous faire le point sur les conséquences de la démission des enseignants des instances sur le bon fonctionnement du Lycée ?

A fin Mai, pouvez-vous communiquer plus précisément sur la nature du conflit actuel ainsi que les prochaines étapes de sa résolution ?

Les représentants ont démissionné des instances - pas de leur mandat. Donc pas d'élection avant octobre 2018. Les instances continuent de fonctionner. Le lycée fonctionne.

La Direction n'a pas de visibilité sur ce dossier. La confidentialité est demandée au Conseiller culturel et au Directeur. Nous avons juste le courrier de démission. Nous attendons de pouvoir traiter les points évoqué dès que nous en aurons connaissance.

4. Les enseignants du primaire ont récemment regretté "l'absence de vision claire sur la destination des bénéfices générés par la tombola" (email de Monsieur Sansebastian aux parents en date du 23 Mai). De plus le Président du FSE a présenté sa démission, alors que le FSE est une association indépendante du LFIT.

Serait-il possible d'avoir accès à la comptabilité du FSE pour la période scolaire 2016-2018 ?

À demander au FSE qui est une association indépendante du LFI Tokyo. La Direction n'a pas accès à ses comptes.

Ces comptes font-ils partis de la revue des auditeurs du LFIT ?

Non

A défaut, serait-il possible d'avoir accès au Journal du LFIT et consulter toutes les écritures passées entre le LFIT et le FSE (Caisse Solidarité, Téléthon, etc.) ?

Téléthon : 106 000 yens

Les représentants des parents d'élèves souhaitent avoir copie de la facture correspondante.

Fête Kita-ku : 58592 yens

Fête des 50 ans : 185 760 yens

Voyages scolaires : 221 165 yens en 2017 (Nagano, Singapour, Taipei) / 55 000 yens en 2018

5. Dans le cadre du COS, dont le principal objectif est l'extension de la capacité du Lycée, il a été demandé aux Parents de financer le projet d'extension via une augmentation des frais de scolarité sur 3 ans consécutifs. A échéance de Septembre, nous n'avons pas de projet concret et le Lycée a commencé à refuser des élèves de nationalité française.

Le lycée n'a pas commencé à refuser des élèves de nationalité française. 3 sont sur liste d'attente

Qu'advient-il de ces fonds dans la mesure où le projet ne se réalise pas (tout ou partie) ? - Peut-on envisager une restitution de ces fonds via une baisse des frais de scolarité sur les 3 années à venir ?

Non : le projet immobilier n'est que reporté.

6. Au cours du Conseil d'école, il a été annoncé qu'une salle informatique sera convertie en salle de classe et que le matériel informatique sera remplacé par du matériel portable.

Est-ce que les ordinateurs en question sont ceux achetés il y a moins d'un an ?

Oui.

Que va-t-il advenir de ces ordinateurs neufs ?

Ils seront distribués dans d'autres espaces pour une utilisation pédagogique des élèves.

Comment les nouveaux ordinateurs portables seront-ils financés ?

Budget informatique de l'établissement.

En conseil d'école le directeur a parlé de matériel mobile et non d'ordinateurs portables. L'état de la réflexion ne nous permet pas encore vers quels outils nous nous tournerons.

Quel est le coût projeté de l'opération ?

Une réunion avec le service informatique est prévue pour étudier les faisabilités et les souhaits avec un coût maîtrisé des dépenses.

D'autres remplacements similaires sont-ils envisagés (lesquels, coûts) ?

Ordinateurs achetés en 2017. Transformation de la salle A301 pour septembre 2019.

Les ordinateurs seront distribués en fonction des besoins pédagogiques.

7. Est ce que l'AEFE va se tenir à son engagement de diminuer les contributions de 9% de retour à 3 % dans 2 ans ?

C'est son engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et clôt la réunion.

